



ECHAFAUDAGE DE PIED R 408 **VERIFIER, RECEPTIONER ET REALISER** **LA MAINTENANCE DES ECHAFAUDAGES DE PIED** (REF : ECH2)

OBJECTIFS

Se situer et être acteur de la prévention des risques.
Monter, Utiliser un échafaudage de pieds en sécurité dans la limite inférieure à 24m conformément à la notice du fabricant.
Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied.

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION

Toute personne appelée à travailler sur un échafaudage de pieds.

PRE REQUIS

Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans et schémas).

Bénéficier d'une aptitude médicale aux risques de chute de hauteur.

DUREE - LIEUX

2 jours (14 heures) ramenée à 1 jour (7h) si jumelée avec la formation initiale R408

En centre de formation ou sur site

METHODE PEDAGOGIE

Méthode interactive s'appuyant sur des expériences vécues.

Mise en œuvre de moyens audiovisuels.

Travaux pratiques effectués par chaque stagiaire.

Contrôle des connaissances assurées régulièrement tout au long du stage.

Document regroupant les divers thèmes, remis à chaque stagiaire.

PROFIL DE L'INTERVENANT

Par des formateurs ayant une pratique régulière des opérations énoncées dans la réglementation et préconisation de la R408 et R457.

PROGRAMME

Partie Théorique :

La Responsabilités du vérificateur.
La responsabilité de l'entreprise.
L'étude d'adéquation de l'échafaudage.
Les contraintes spécifiques du site.
Stabilité et résistance des appuis aux charges verticales.
Vérifications des éléments assurant la résistance aux charges verticales, des éléments assurant la résistance aux charges horizontales et la conformité des niveaux de travail, des accès et des protections collectives.
Consignes d'utilisation et affichages.
Donner un avis de maintien en service.
Réaliser la maintenance de l'échafaudage hors opérations de montage/démontage.
Réaliser l'examen de l'état de conservation de l'échafaudage.
Les contrôles journaliers, trimestriels et remise en service.
Le procès-verbal de réception d'un échafaudage.

Partie Pratique :

Mise en situation sur échafaudage de pied.
Port des EPI obligatoires

Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique.

VALIDATION

A l'issue de l'application pratique, le formateur délivrera un certificat de fin de formation.



Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Chaque situation étant unique, nous vous demandons de le préciser à l'inscription. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et vous permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions en accord avec votre employeur.

F3C Consulting

13 Rue Michel Rondet – 42 400 Saint Chamond

Tel : 04 77 29 00 37 - Port : 06 87 86 56 33 – mail : contact@f3c-consulting.fr

SAS au capital de 1500€ - RCS 830861639 - APE 8559 A – N° Activité de formation 84420303042 - TVA FR82830861639